

«Risque de flambée des devises par rapport au dinar»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Entre président et syndicat des magistrats
**On s'entredéchire
à la Cour
des comptes**

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4780 - Mardi 14 mai 2019 - Prix : 10 DA

L'inconscience des citoyens accentue les risques

Ramadhan : surconsommation et... intoxications

Page 2

**Vue plutôt
dégagée d'ici à
novembre 2020**

Par Mohamed Habili

Il y a plutôt loin d'ici à l'élection présidentielle américaine de novembre 2020, un événement déterminant pour les années qui suivront, mais il est des choses qui à moins d'un imprévu d'envergure ne changeront pas quant à l'essentiel dans l'intervalle. Sur le dossier du nucléaire nord-coréen par exemple, le plus probable est qu'il n'y aura pas d'avancée majeure dans les négociations entre les deux pays, si elles reprennent, ne serait-ce que parce que Pyongyang n'est pas sûr que Donald Trump obtienne un deuxième mandat. Son intérêt est de faire en sorte que ces négociations tirent en longueur, mais sans pour autant les conduire à l'impasse et à la rupture. Si elles doivent déboucher sur le but recherché par les Etats-Unis, le désarmement nucléaire de la Corée du Nord, ce sera lors du deuxième mandat de Trump, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas acquis. On peut en dire autant d'autres questions brûlantes dans lesquelles les Etats-Unis sont impliqués. Ainsi de la question palestinienne, qui restera en l'état, quand bien même l'administration américaine aurait révélé le détail de son plan de paix, ce qui du reste pourrait arriver bientôt. Dans ce cas cependant, le fait que Trump soit réélu en 2020 n'est pas de nature à changer quoi que ce soit au refus des Palestiniens, qui depuis la reconnaissance de Jérusalem capitale d'Israël par les Etats-Unis ne veulent plus de ces derniers comme intermédiaires.

Suite en page 3

Tout en demandant le report de la présidentielle du 4 juillet

Makri pour une transition «accompagnée par l'armée»



Ph/D.R.

Le président du MSP a demandé hier le report de l'élection présidentielle prévue le 4 juillet prochain. Invité du Forum d'«El Moudjahid», le conférencier a estimé que la tenue de cette élection à la date fixée par le chef de l'Etat n'est pas possible. Lire page 3

Entreprise publique versus entreprise privée

Une dualité qui a toujours exhibé ses maux

Page 4

Théâtre

La pièce «Tidak n Nna Fa» présentée à Alger

Page 13

L'inconscience des citoyens accentue les risques

Ramadhan : surconsommation et... intoxications

■ *Durant le mois de ramadhan en particulier, comme pendant la période estivale, le risque d'intoxication augmente par suite de l'exposition par les commerçants de certains produits à l'air libre.*

Par Meriem Benchaouia

Le mois sacré n'échappe plus au piège de la société de consommation, et devient une belle période d'opportunité commerciale, où le marché informel explose. Ce sont des espaces qui échappent au contrôle, où sont commercialisés des produits alimentaires, tels que les jus, limonades, le pain, charbet dans des sachets, zlabia... Tout se vend en plein air exposé au soleil et à la poussière sur des tables de fortune. Pis encore, il s'agit souvent de produits périmés ou dont la date de péremption est proche. Ces commerçants inconscients ignorent totalement que leurs produits pourraient être à l'origine de graves maladies. La ménagère ne doit pas, par conséquent, aller s'approvisionner dans ces sites illicites où la seule



Ph.D. R.

Port d'Oran Deux opérations d'exportation de ciment et clinker effectuées

DEUX OPÉRATIONS d'exportation simultanées de ciment gris et de clinker blanc de la cimenterie «Lafarge Ciment» d'Oggaz basée à Mascara, vers l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun ont été effectuées dimanche à partir du port d'Oran, a-t-on appris de ce groupe. Il s'agit d'une première opération d'exportation de 15 000 tonnes de ciment gris en vrac à destination de l'Afrique de l'Ouest et une autre concernant une seconde expédition combinée de 5 000 tonnes de clinker blanc, pour la première fois en Algérie et 25 000 tonnes de clinker gris vers le Cameroun, a-t-on précisé dans un communiqué. La réussite de cette première expédition «ouvrira de nouvelles opportunités pour exporter notre ciment et clinker blancs en Afrique», fait-on savoir. A ce titre, ces nouvelles opérations soulignent, selon la même source, «la pleine qualité des clinkers et ciments qui prennent progressivement toute leur place sur le marché international». Cette opération, réalisée avec le soutien des autorités portuaires d'Oran, bénéficie du support commercial et logistique de «LafargeHolcim Trading», une structure de classe mondiale, dédiée au commerce international, détenant plus de 50% des échanges de clinker et ciment autour de la Méditerranée et de l'Afrique, a-t-on noté. La stratégie du groupe LafargeHolcim Algérie à l'export contribue à assurer les débouchés commerciaux de l'importante production nationale, avec un objectif d'exporter 2 millions de tonnes de ciments & clinkers en 2021. K. L.

règle respectée est le non-respect des règles d'hygiène et de celles qui régissent les transactions commerciales. D'où le nombre important de cas d'intoxications alimentaires enregistrés chaque ramadhan parmi les familles. Cependant, s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui des intoxications alimentaires. En effet, le citoyen est aussi responsable que les pouvoirs publics et le mouvement associatif, du fait que ce dernier soit attiré par les petits prix des produits périssables. Malheureusement, l'absence de vigilance est une des caractéristiques des gens qui s'accroissent de tout, pour peu que les prix leur soient

accessibles. Peu importe que les produits soient mal conservés ou étalés à l'air libre et exposés à la poussière, à la fumée des véhicules et au soleil. Les marchands, quant à eux, sont souvent pointés du doigt, pourtant, ils ont toujours autant de clients qui s'abattent sur la marchandise. A cette inconscience du consommateur s'ajoutent la démission des pouvoirs publics et l'indifférence du mouvement associatif quant à la défense de celui-ci. Mais quoi qu'il en soit et quelle que soit la responsabilité des autorités concernées celle du consommateur est à déplorer le plus, lui qui doit se soucier en premier de sa santé et qui doit donc prêter la plus grande attention à ce qu'il mange. Les bilans des services concernés reflètent

à la fois l'insuffisance des opérations de contrôle et d'hygiène alimentaire menées par les services concernés et l'inconscience des citoyens vis-à-vis de cette affection qui peut s'avérer mortelle. Effectivement, pas moins de 18 étudiantes résidant à la résidence universitaire 2000 lits de Hamla 1 (wilaya de Batna) ont été victimes d'une toxico-infection alimentaire selon la Protection civile et la direction de la santé. Souffrant de nausées et vomissements et de maux de ventre, les victimes âgées entre 19 et 28 ans ont été évacuées vers l'établissement public hospitalier de Batna où elles ont reçu les soins nécessaires, a indiqué la chargée de communication de la direction de la santé, Yasmine Adjroud. Toutes les victimes ont

quitté l'hôpital à l'exception de deux qui ont été gardées en observation, a-t-elle ajouté soulignant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette intoxication. De son côté le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Hacene Yahia Cherif, a affirmé que les services de l'unité secondaire soutenus par les secours de l'unité principale sont intervenus à la résidence 2000 lits de Hamla 1 pour prendre en charge des étudiantes souffrant de vomissements et de maux de ventre. Les éléments de la Protection civile ont sur place prodigué les premiers secours à 12 étudiantes avant de les évacuer vers l'EPH de Batna.

M. B.

Entre président et syndicat des magistrats

On s'entredéchire à la Cour des comptes

«**P**our justifier ses échecs, le président Abdelkader Benmarouf, n'a pas trouvé mieux que de mettre en exergue l'absence de moyens humains et techniques au niveau de la Cour pour lutter contre la corruption, oubliant au passage qu'il est le premier responsable de cette situation», a indiqué le Syndicat des magistrats de la Cour des comptes dans un communiqué publié hier.

Réagissant aux récentes déclarations du président de la Cour qui a affirmé que l'institution qu'il préside ne peut se substituer à la justice comme l'a affirmé le président, il est aussi vrai qu'elle est dotée d'une expertise qu'elle doit mettre à la disposition de la justice, à travers la transmission de rapports circonstanciés penaux», précisant «et c'est justement ce rôle de pourvoyeur de faits susceptibles

de qualifications pénales que la Cour des comptes n'assure plus régulièrement depuis plus de 20 ans». Portant le fardeau de cette situation au président de la Cour, le syndicat des magistrats de la Cour des comptes a ajouté: «Pour justifier ses échecs, le président n'a pas trouvé mieux que de mettre en exergue l'absence de moyens humains et techniques au niveau de la Cour pour lutter contre la corruption oubliant au passage qu'il est le premier responsable de cette situation. Cet aveu manifeste d'échec de sa propre gestion ne peut qu'encenser le syndicat sur la justesse et la véracité de notre constat». En outre, poursuivant ses blâmassions, le syndicat a également réagi aux déclarations de Benmarouf qui a affirmé que le contrôle des finances des entreprises publiques économiques ne relève pas de la Cour. «Le denier public représente toute ressource qui sort du Trésor public au profit des administrations publiques, en plus des subventions accordées aux entreprises publiques économiques.

Mais les finances d'une entreprise publique, comme la Sonatrach par exemple, sont des finances privées car il s'agit d'une entreprise commerciale même si son capital est public», avait indiqué Abdelkader Benmarouf dans un entretien accordé à l'agence nationale de presse. «Entendre le premier responsable d'une institution constitutionnelle chargée de contrôler les deniers publics affirmer que les capitaux des entreprises publiques économiques EPE sont des deniers privés et qu'ils ne relèvent donc pas du contrôle de la Cour des comptes signifie, au mieux, qu'il veuille juste fuir ses responsabilités pour ne pas rendre compte sur l'absence de la Cour dans la lutte contre la corruption au niveau du secteur économique, au pire c'est ignorer les attributions et prérogatives de l'institution qu'il dirige depuis plus de 24 ans, ce qui est inimaginable», dénonce en réponse le syndicat des magistrats de la Cour. «Ainsi, au lieu de clarifier devant l'opinion publique pourquoi lui et son équipe n'ont pas assumé leurs

responsabilités, en matière de lutte contre les diverses formes de fraude et de pratiques illégales ou illicites dans les entreprises publiques économiques, alors qu'ils sont à la tête d'une institution jouissant de prérogatives largement étendues, le président de la Cour tente par des contrevérités fuir ses responsabilités allant jusqu'à pervertir la notion de propriété publique des entreprises publiques économiques», dénonce encore le syndicat ajoutant : «En conclusion, les contrevérités du président de la Cour confirment, si besoin est, l'ébauche du diagnostic alarmant que nous avons dressé». Enfin, le syndicat a réitéré son appel aux pouvoirs publics «afin de procéder à des changements à la tête de la Cour des comptes et de demander au président de la Cour des comptes et à son secrétaire général de rendre compte de leurs 25 ans de gestion catastrophique qui a déconstruit complètement cette institution constitutionnelle».

Thinhenine Khouchi

Tout en demandant le report de la présidentielle du 4 juillet

Makri pour une transition «accompagnée par l'armée»

■ Le président du MSP a demandé hier le report de l'élection présidentielle prévue le 4 juillet prochain. Invité du Forum d'El Moudjahid, le conférencier a estimé que la tenue de cette élection à la date fixée par le chef de l'Etat n'est pas possible.

Par Siham B.

Selon lui, les conditions politiques pour ce rendez-vous ne sont pas réunies. Il faut aller vers une période de transition d'une durée minimale de 6 mois, mais qui pourrait durer un peu plus. Douze mois, selon lui, afin de mettre le pays dans les meilleures conditions pour réussir sa transition démocratique. Pour Abderrezak Makri, il ne sert à rien de faire dans la précipitation. Aux journalistes qui lui ont appelé que le calendrier électoral semble arrêté, il répondra que le chef de l'état-major de l'armée, Ahmed Gaid Salah, a laissé entendre dans les précédentes déclarations que toutes les solutions étaient envisagées. Ce qui signifie pour le conférencier que la date pourrait être reportée. L'essentiel, pour Makri, est de répondre aux revendications du hirak qui veut un changement radical. Pour ce faire, il faut aussi, a-t-il indiqué, que le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre Noureddine Bedoui et le président du Conseil constitutionnel démissionnent de leur poste. Le président du MSP qui prône le dialogue comme solution pour déboucher sur une sortie de crise, conditionne néanmoins la mise en place de ce processus par la nécessité de l'entamer avec un autre chef de l'Etat dont le nom aura été validé par la rue. Pour lui, peu importe l'identité de cette personnalité qui aura la tâche de dialoguer avec les partis, du moment, dira-t-il, que la rue l'accepte. Le plus important pour lui est que cette personnalité n'aura pas été impliquée dans une précédente opération de fraude électorale ou toute autre



PH.D. R.

compromission avec l'ancien pouvoir. Il émettra aussi le souhait que cette nouvelle période appelée à s'ouvrir dans les plus brefs délais, pour épargner à l'Algérie les dangers qui la guettent et qui sont l'œuvre de forces étrangères, soit accompagnée par l'armée. C'est selon lui la seule institution capable d'éviter tout dérapage susceptible de créer le chaos dans le pays. Interrogé sur les slogans hostiles à l'égard du chef de l'état-major, il répondra qu'ils sont portés par une minorité et ne reflètent pas le point de vue de l'ensemble des Algériens sortis manifester chaque vendredi. S'agissant des arrestations de Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Said Bouteflika, il dira qu'elles étaient attendues au regard des

graves accusations portées à leur encontre. Pour Makri, c'est le contraire qui aurait été illogique. Pour ce qui est de l'incarcération de la secrétaire générale du Parti des travailleurs, le patron du MSP indiquera qu'en tant que «démocrate il est de mon devoir de protéger la liberté des partenaires politiques, même si je suis différent politiquement et intellectuellement de M^{me} Hanoune». Concernant l'arrestation des oligarques, il estimera que toute personne ayant contribué à la dilapidation des deniers publics doit rendre des comptes. Pour ce qui est du rôle de la justice dans ces opérations, il dira qu'il ne sert à rien de jeter l'opprobre sur les magistrats. Selon lui, si certains sont corrompus, on ne peut générali-

ser cette tare à l'ensemble des magistrats. Interrogé sur les entretiens qu'il a eus avec le frère conseiller du président et si par rapport à cela il avait des inquiétudes, le président du MSP précisera le contexte dans lequel son entrevue s'est faite. «Je l'ai rencontré pour lui remettre l'initiative de compromission politique», soulignant avoir demandé à son interlocuteur d'informer l'armée de leurs échanges. «Ils doivent être au niveau de la présidence», a-t-il affirmé. Il révélera au passage avoir sollicité Said Bouteflika de lui arranger un rendez-vous avec le chef de l'état-major de l'armée, Ahmed Gaid Salah. S. B.

LA QUESTION DU JOUR

Vue plutôt déglacée d'ici à novembre 2020

Suite de la page une

Pour ce qui est de cette question, ce serait donc plutôt la non-réélection de Trump qui pourrait débloquer la situation. L'autre grand sujet qui en dépit de l'escalade qu'il est en train de connaître fera du surplace, ce sont les relations tendues avec l'Iran. Les Etats-Unis sans doute n'attendront pas longtemps avant de faire en sorte que l'Iran soit étouffé économiquement, ce à quoi d'ailleurs ils s'essayaient depuis quelque temps déjà, mais ils ne feront rien qui puisse les conduire à une guerre avec lui. Ici, si la guerre des sanctions économiques ne prélude pas à la guerre tout court, ce n'est pas malgré Trump mais au contraire grâce à lui. Ou plus exactement grâce à son électorat, qui veut bien d'une Amérique «great again», mais pas au prix d'une guerre avec qui que ce soit. Parce que sa réélection est tributaire de ces mêmes supporteurs qui l'ont élu en 2016, Trump n'entrera jamais dans une guerre au vrai sens du mot. Du moins d'ici son éventuelle réélection. On ne connaît pas d'exemple de président américain qui ait autant basé sa réélection sur l'accomplissement de ses engagements de campagne. Depuis le début de son mandat, et sans doute jusqu'à son terme, il se comporte comme si ce mandat était impératif. Et en effet il l'est d'une certaine façon, puisque ce n'est que sous cette condition qu'il peut assurer sa réélection. Mais que fera-t-il lors du deuxième mandat, dans le cas où il est réélu ? Se fera-t-il le même devoir de tenir ses engagements ? Le Trump réélu ressemblera-t-il à cet égard au Trump élu la première fois ? S'il y a une inconnue, elle concerne ce deuxième Trump. Le premier a à chaque fois évité la guerre. Le deuxième en fera-t-il autant ? Impossible de le savoir par avance. Peut-être que n'ayant plus besoin de rester fidèle à ses engagements, il agirait selon ses propres convictions, sa propre nature, qui ne se révélerait qu'à ce moment-là. Cela personne ne le sait encore, peut-être pas même lui-même. M. H.

Le DG de la Bourse d'Alger évoque l'importation de véhicules d'occasion «Risque de flambée des devises étrangères par rapport au dinar»

L'une nouvelle mesure annoncée par le gouvernement sur la possibilité aux Algériens d'importer un véhicule de moins de trois ans d'âge a été vivement critiquée par le DG de la Bourse d'Alger qui prévient sur un risque de voir les monnaies étrangères flamber par rapport à un dinar déjà mal en point. Cette nouvelle, annoncée par le ministre du Commerce samedi dernier, permettra, selon lui, de faire pression sur le marché des véhicules assemblés localement. Cela va constituer un facteur externe favorisant la baisse des prix et permettre de donner une chance au citoyen d'acquérir un véhicule selon ses moyens, a-t-il encore précisé.

Relevant que cette mesure n'est pas encore officialisée, le

directeur général de la Bourse d'Alger, Yacine Benmouhoub, observe qu'elle va tout naturellement amener les personnes intéressées à devoir s'adresser au marché parallèle pour pouvoir acquérir des devises et solder ainsi le prix de l'objet de leur désir. S'exprimant, hier, à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Yacine Benmouhoub juge utile, dans le cas où ce dispositif est agréé, de prévenir contre le risque de voir les monnaies étrangères flamber par rapport au dinar. A noter que le ministre du Commerce a expliqué, dans ce sens, que ce dispositif concernera exclusivement les véhicules de moins de trois ans, mais sans donner plus de détails sur ce dossier en cours de matu-

ration. La conception en cours d'élaboration par les ministères des Finances et du Commerce inclut également le passage par voie bancaire pour le paiement des véhicules importés ainsi que les tarifs douaniers à fixer pour ce genre de transaction. Concernant l'industrie de montage de véhicules en Algérie, le DG de la Bourse d'Alger a tenu à préciser au passage que l'importante marge bénéficiaire prélevée par les entreprises pratiquant le montage de véhicules en Algérie est à l'origine d'un écart significatif de coût par rapport à ceux ramenés de l'étranger.

La baisse du pouvoir d'achat du citoyen a anéanti toute volonté de s'offrir une voiture, même d'occasion, surtout que les prix

ne cessent de s'envoler actuellement. Autre inconvénient, l'achat d'une voiture d'occasion coûtera plus cher, surtout que cet achat sera conditionné par celui de devises sur le marché parallèle au prix fort. Par ailleurs et abordant le marché de parallèle de la devise, sachant que celui-ci est coté à un taux différent de celui pratiqué par les banques, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3, Yacine Benmouhoub, a précisé que celui-ci ne reflétait pas la vraie valeur du dinar. «Ce n'est pas sa vraie valeur», a observé M. Benmouhoub.

Pour que le dinar retrouve sa réelle valeur, le DG de la Bourse d'Alger a indiqué qu'il faut que le pays en arrive à sa convertibilité totale. Et pour atteindre cet objectif, il a déclaré que le pays

devrait au préalable diversifier ses ressources, en plus de celles générées jusqu'alors par les hydrocarbures.

Louiza Ait Ramdane

Justice

Louisa Hanoune fait appel de la décision de sa mise en détention

LOUISA HANOUNE, secrétaire générale du Parti des travailleurs, a fait appel de la décision du juge d'instruction de sa mise en détention provisoire, indique dimanche un communiqué du parti, précisant que cet appel sera examiné lors de l'audience programmée le 20 mai 2019. «Le collectif des avocats nous a informé que Louisa Hanoune a fait appel, 24 heures après son arrestation, de la décision du juge d'instruction de sa mise en détention provisoire. L'appel sera examiné lors de l'audience programmée pour lundi 20 mai», ajoute la même source. Le PT a également indiqué, dans son communiqué, que «le collectif des avocats a pu voir, pour la première fois ce dimanche Louisa Hanoune à la prison de Blida où elle est incarcérée depuis jeudi 9 mai». Pour rappel, Louisa Hanoune a été placée jeudi dernier en «détention provisoire» par le tribunal militaire de Blida dans une prison civile de cette wilaya. Elle a été convoquée auparavant par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida pour être entendue dans le cadre de l'enquête ouverte contre Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Saïd Bouteflika, poursuivis pour «atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'Etat».

APS

Vol d'objets dans les véhicules à Béjaïa. Un individu écopé de 18 mois de prison ferme

«L'AUTEUR des vols d'objets avec effraction dans les voitures au niveau de l'ancienne ville a été arrêté par la police judiciaire de la 1^{re} sûreté urbaine de Béjaïa», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de M. R., âgé de 34 ans, alias «Farfar», natif de Béjaïa. Le malfaiteur a été appréhendé suite à une enquête enclenchée après dépôt de plusieurs plaintes des victimes pour vol d'objets et accessoires de voiture et dégradation de véhicules. L'individu a été arrêté dans un marché en possession de psychotropes de marque «Kietyl».

«Un dossier pénal a été élaboré à son encontre pour vol de nuit et dégradation de biens d'autrui, possession de drogue», selon la même source. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa et après une comparution immédiate, le prévenu a écopé de 18 mois de prison ferme et une amende de 50 000 DA.

H. C.

Entreprise publique versus entreprise privée

Une dualité qui a toujours exhibé ses maux

■ Nulle distinction entre l'entreprise publique et l'entreprise privée, mais plutôt une communauté de destin et donc aussi des enjeux et des défis qui engagent l'avenir partagé des entreprises algériennes, privées et publiques confondues. La meilleure entreprise qui vaille pour l'Algérie ne vaut pas par son statut d'entreprise économique publique ou privée, mais bien par sa capacité à produire, à bien produire, à générer des richesses et donc à créer de la croissance et de l'emploi.

Par Filali H. Imène

Pour cela, l'entreprise algérienne a besoin de se mettre dans les conditions de la performance, d'être dans des normes de gestion viabilisantes, qu'il s'agisse de masse salariale ou de niveau d'investissements et de moyens mobilisés, et de se mettre dans une posture de veille stratégique par rapport à la concurrence internationale.

On dit d'une entreprise privée qu'elle dispose d'une grande marge de manœuvre managériale, d'une rapidité et d'une certaine souveraineté dans la prise de décision. Ce qui n'est pas faux relativement, quand on sait tout le désavantage que recouvrent ces points pour l'entreprise publique où la réactivité à des faits de marché est parfois ralentie par des procédures de remontée de l'information et de concertation dans des cadres organisés pour plus ressembler à des administrations, qu'à des entreprises dont la survie est pourtant une question de vitesse et de justesse dans la réaction.

Aujourd'hui, il n'y a plus aucun intérêt à ce que la relation entre entreprises privées et entreprises publiques soit perçue duelle. L'enjeu est surtout d'avoir des entreprises qui réussissent et qui ne soient pas des gouffres financiers pour la collectivité nationale. C'est en cela que le soutien de l'Etat et l'investissement que cela induit dans l'effort de mise à niveau sont primordiaux, qui devraient permettre aux entreprises non seulement de se mettre au diapason des exigences de l'heure en matière technique, technologique et managériale, mais également, grâce à cette approche normalisante, gommer, peut-être définitivement, les clivages culturels et organisationnels qui existent entre l'entreprise publique et l'entreprise privée.



PH.D. R.

D'ailleurs, à trop s'imposer dans le discours des uns et des autres, cette réalité duelle donne l'impression de diviser l'économie algérienne, non pas en pôles économiques ou en secteurs d'activités, mais plutôt selon des critères non pertinents qui n'ont de réalité que les avantages ou les travers que l'on veut bien mettre dans l'une ou l'autre des deux entités économiques. Comme si, à nombre égal de salariés, l'entreprise privée ou celle publique avait plus ou moins de mérite l'une que l'autre dans le façonnement du niveau et de la qualité de vie du salarié ou de la famille algérienne.

Un citoyen qu'on interrogerait pourrait dire sa préférence pour les entreprises publiques ou au contraire son penchant pour que l'économie soit privée, à moins qu'il n'opte pour le savant équilibre entre les deux réalités, en

estimant qu'il y a des secteurs stratégiques qui doivent échoir au secteur public et demeurer sous l'égide de l'Etat.

Mais personne, du moins un citoyen qui aime son pays, ne pourra vous dire qu'il préfère les entités publiques aux privées, car on y travaille quand on veut, on y perçoit un salaire assuré, on y a la protection sociale et un syndicat puissant qui empêche quiconque de se faire congédier y compris pour des raisons valables. De même que personne, parmi les patrons du privé ou un citoyen qui ambitionne d'en être, ne pourra vous dire qu'il préfère l'entité privée, car on y fait travailler les gens comme on veut, on y triche sur les déclarations des travailleurs, on n'y déclare pas tout au fisc, on y brasse dans l'informel de l'argent frais, etc. Pour l'une et l'autre des deux entités, aucune

n'a de chance de survie sur le long terme, du moins sans renflouement financier, sans une gestion qui respecte toute les règles, celles des principes économiques et celles du droit, et sans le référent de la performance, nul ne peut dire laquelle est meilleure pour l'économie, l'entité privée ou l'entité publique.

Quoi qu'il en soit, pour les deux entités, l'heure n'est pas à la quête de la bonne généalogie, elle est au défi économique, dont la consécration effective demeure tributaire du dépassement de ses propres limites, pour allier le développement et la croissance, gage de prospérité, mais aussi espace de remise en question et pourquoi pas aussi un tremplin de croissance pour que l'entreprise algérienne, tout court, en sorte grandie par ses acquis qui seront forcément ceux de toute l'Algérie.

F. H. I.

Ministère de la Santé

La circoncision des enfants «interdite» en dehors du milieu hospitalier

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a rappelé, hier dans un communiqué, aux parents que la circoncision de leurs enfants, durant le ramadhan, est «interdite» en dehors du milieu hospitalier où elle s'effectue par un médecin spécialiste. «De nombreuses familles algériennes préfèrent circoncire leurs enfants

pendant le mois sacré du ramadhan, à partir de la nuit du 15 à celle du 27, où de nombreuses opérations de ce type sont fréquentes au niveau des hôpitaux et des cliniques privées, individuellement ou dans le cadre d'une campagne collective», souligne le ministère, notant qu'il est «strictement interdit» de pratiquer cette opération «en dehors

des services chirurgicaux des établissements hospitaliers publics et des cliniques privées, et ce, sur l'ensemble du territoire national». Tout en précisant que «la réglementation en vigueur exige que cette opération se fasse en milieu hospitalier par un spécialiste en chirurgie et où sont réunies diverses conditions médicales», le ministère ajoute

qu'un «bilan sanguin doit être effectué avant la circoncision pour assurer au chirurgien l'absence de toutes contre-indications médicales préalables». Il est, enfin, conseillé aux parents d'«étaler le programme des circoncisions durant tout le mois sacré et ne pas le limiter à la nuit du 15 et celle du 27».

Hani Y./APS

Pomme de terre

Une production annuelle de près de 50 millions de quintaux

■ La production de la filière pomme de terre, qui a connu une 3évolution exceptionnelle ces dernières années, a atteint près de 50 millions de quintaux/an, a indiqué hier le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari.

Par Salem K.

Ainsi, lors d'une réunion de concertation avec le Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre (CNIFPT), qu'il a présidée à Alger, M. Omari a «rappelé l'évolution exceptionnelle qu'a connue cette filière ces dernières années avec une production atteignant près de 50 millions de quintaux/an sur une superficie de 150 000 hectares, en plus d'autres acquis importants tels le professionnalisme et le savoir-faire technique», a précisé un communiqué du ministère. Dans le cadre de cette réunion consacrée au développement de la production nationale, à l'organisation de la filière pomme de terre, ainsi qu'aux perspectives d'exportation, à laquelle ont pris part les membres du CNIFPT et les cadres centraux du ministère, M. Omari a souligné l'importance de cette filière stratégique qui

pèse dans l'économie nationale. Il a estimé que l'installation du CNIFPT «va permettre à cette activité de se moderniser davantage pour contribuer à la diversification de l'économie nationale vu les capacités et les potentialités qu'elle recèle à l'export». De même, le ministre a rappelé que la diversification des zones de production et l'effort consenti par l'Etat et les producteurs ont permis de stabiliser les prix de ce produit de large consommation, y compris en période de soudure. M. Omari a réitéré l'engagement du secteur à accompagner et à soutenir cette filière dans le cadre d'une feuille de route qui sera élaborée en partenariat avec les professionnels et tracera les principaux objectifs à atteindre en matière de modernisation des systèmes de production et de régulation, d'augmentation de la production et l'amélioration de la productivité, ainsi que la généralisation des systèmes d'irrigation économiseurs d'eau, souligne la



P.H.D. R.

même source. Dans ce sens, M. Omari «s'est engagé à accorder un soutien aux producteurs qui installeront le système d'irrigation goutte à goutte, une technique qui permet non seulement d'économiser l'eau, mais aussi

d'améliorer le rendement, de réduire les maladies et d'utiliser moins d'engrais». Abordant la question de la semence, le ministre a rappelé qu'un programme de développement de la semence de pomme de terre

était en cours et sera actualisé et encadré afin d'arriver, à moyen terme, à produire une semence algérienne et sortir de la dépendance des importations, lit-on encore dans le communiqué. S. K./APS

Agroalimentaire

Hausse de l'activité industrielle durant le 4^e trimestre 2018

Le secteur des industries agroalimentaires (IAA) a connu une hausse de l'activité et de la demande en produits fabriqués, durant le 4^e trimestre 2018, selon les industriels qui prévoient la poursuite de cette tendance haussière et de bonnes perspectives pour les effectifs et la trésorerie. L'activité dans les IAA a connu une hausse, puisque les capacités de production de la branche ont été utilisées à plus de 75% par la majorité des chefs d'entreprises concernés par une enquête d'opinion réalisée auprès des industriels du secteur par l'Office national des statistiques (ONS). Le degré de satisfaction des commandes en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés, selon plus de 15% des enquêtés, ce qui a engendré des ruptures de stocks à plus de 22% d'entre eux. La demande en produits fabriqués a connu également une augmenta-

tion durant le dernier trimestre de l'année écoulée, selon les responsables des entreprises relevant du secteur. Plus de 89% des enquêtés ont satisfait toutes les commandes reçues et il subsiste des stocks de produits fabriqués pour la majorité d'entre eux qui juge la situation «normale». Par ailleurs, près de 33% des responsables des entreprises relevant des IAA ont déclaré avoir connu des pannes d'électricité, inférieures à 12 jours pour la majorité et plus de 15% ont signalé des problèmes de transport, alors que 68% sont satisfaits de l'approvisionnement en eau durant la période de référence. La trésorerie des entreprises des IAA est jugée «bonne» pour près de 36% et reste «normale» pour la majorité des enquêtés. Toutefois, ils relèvent que le remboursement des emprunts et les charges élevées ont continué d'influer sur l'état de la trésorerie. Les résultats de l'enquête relè-

vent, par ailleurs, que près de 20% des chefs d'entreprises ont recouru à des crédits bancaires et la majorité n'a pas eu des difficultés à les contracter, selon les résultats de l'enquête d'opinion qui a touché 445 entreprises industrielles et filiales. Durant les trois derniers mois de 2018, les effectifs du secteur sont restés stables. La majorité des enquêtés est satisfaite du niveau de qualification du personnel et plus de 30% ont déclaré avoir trouvé des difficultés à recruter, notamment le personnel d'encadrement et d'exécution. En raison de la vétusté et de la surutilisation des équipements, près de la moitié des chefs d'entreprises ont enregistré des pannes, mais inférieures à 13 jours pour la plupart d'entre eux. Par ailleurs, la majorité des industriels touchés par l'enquête ont affirmé pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embauche supplé-

mentaire du personnel. Pour les prévisions, les industriels prévoient une augmentation de l'activité, de la demande et des prix de vente, ainsi que des effectifs et de bonnes perspectives de leur trésorerie. Avec près de 23 000 entreprises actives, le secteur des IAA contribue à raison de 50% dans la production nationale industrielle. Ce secteur présente un taux de croissance annuelle de 6% et il est classé deuxième secteur exportateur national après les hydrocarbures, selon une récente déclaration de la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, lors de l'inauguration du Centre technique des industries agroalimentaires à Boumerdes. Considérées comme vecteur de relance du secteur industriel, les IAA ont continué à attirer les investisseurs en 2018, selon l'ANDI (Agence nationale de développement de l'investissement). En effet, ils ont occupé la

deuxième position, en termes d'investissement en valeur, dans le secteur industriel, avec des projets enregistrés qui ont totalisé 241 milliards de DA (23% de la totalité du secteur industriel) pour 575 projets (25% du total des investissements déclarés) avec la création de 21 927 emplois prévisionnels. Sur ces 575 projets, il a été enregistré 421 projets de créations nouvelles pour un montant de 172 milliards de DA et prévoyant la création de 14 907 postes d'emploi. Ces créations nouvelles sont concentrées essentiellement dans les filières de transformation et conservation de fruits et légumes, abattage et découpage industriel de viandes, huileries et raffinage d'huile d'origine végétale, chocolaterie, transformation du lait, boulangerie industrielle, fabrication de produits de la confiserie, pâtes alimentaires et autres transformation agroalimentaires. Mahi O.

Pétrole

Le Brent à plus de 71 dollars à Londres

Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens alors que la tension grimpe dans le Golfe après la dénonciation par Ryad et Abou Dhabi d'«actes de sabotage» contre des navires transporteurs d'or noir. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 71,86 dollars à Londres, en hausse de 1,24 dollar par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril

américain de WTI pour le contrat de juin gagnait 90 cents à 62,56 dollars. Tôt lundi, les autorités d'Arabie saoudite ont rapporté des «actes de sabotage» ayant endommagé des navires saudiens au large des Emirats arabes unis. Dimanche, les Emirats avaient eux fait état d'«actes de sabotage» contre quatre navires commerciaux de différentes nationalités, à l'est de l'emirat de Fujairah, sans identifier les

auteurs mais en qualifiant l'évènement de «grave». Les deux alliés n'ont cependant pas émis d'hypothèse sur les responsables de ces actes. Avec «la montée des tensions dans la région, alors que les Etats-Unis s'efforcent de réduire les exportations iraniennes de brut à zéro et d'écraser leur économie, il y a un vrai risque pour le marché pétrolier», a prévenu Craig Erlam, analyste chez Oanda. L'Arabie saoudite et ses alliés, dont les

Emirats arabes unis, ont affirmé leur volonté d'augmenter leur production si le marché souffrait d'un déficit de l'offre en raison des sanctions américaines, promesses qui avaient attisé la colère de Téhéran. «Les craintes que l'offre de pétrole ne soit encore réduite ont conduit les prix du Brent au-dessus des 71 dollars», ont résumé les analystes de Commerzbank. Dans ce contexte, les pertes provoquées la semaine

dernière par la montée des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis étaient effacées. «L'année dernière, quand les premières sanctions avaient été échangées entre les deux pays, le marché n'avait pas cillé sur le long terme», a rappelé Tamas Varga, analyste chez PVM. «Le marché chinois peut souffrir, mais la soif de pétrole de ses consommateurs reste insatiable», a-t-il ajouté. R. E.

Khenchela

Huit nouveaux hôtels pour renforcer le secteur du tourisme

■ Le secteur du tourisme de la wilaya de Khenchela sera renforcé par huit nouveaux établissements hôteliers en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya, a annoncé le directeur du tourisme et de l'artisanat.

Par Anissa H.

Dans une déclaration, Zoubir Boukaâbache a indiqué que «les travaux des infrastructures touristiques, réparties à travers les communes avancent à des taux divers», soulignant toutefois que les chantiers de deux hôtels, implantés dans la commune d'El Hamma avancent «à un rythme soutenu». Il a indiqué, dans ce contexte, que ces établissements hôteliers, d'une capacité d'accueil globale de l'ordre de 282 lits seront «réceptionnés et mis en service durant l'année 2020». En plus de la création de plus de 400 postes d'emploi permanents pour les jeunes de la région, ces infrastructures, des hôtels et des vil-

lages touristiques, sont susceptibles de porter à 1091 lits la capacité d'accueil à l'échelle locale et ce, à court et moyen termes, a souligné le même responsable. Le ministère de tutelle avait donné son aval pour la réalisation de 14 projets d'investissement dans le domaine du tourisme à Khenchela, dont huit ont été lancés en travaux, a assuré M. Boukaâbache, notant qu'«un projet est à l'arrêt pour des litiges judiciaires et cinq autres n'ont pas encore été entamés pour des problèmes administratifs». Dans l'objectif d'accompagner les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets, la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Khenchela est intervenue cette année auprès de l'administration locale (DAL) en vue



de relancer deux projets touristiques d'une capacité totale de 270 lits. «La non disponibilité d'assiettes foncières consacrées au secteur du tourisme, les litiges judiciaires et le problème du financement sont, entre autres, les principaux facteurs qui fre-

nent le développement de l'investissement dans le domaine du tourisme dans la wilaya de Khenchela», a affirmé la même source. Disposant d'un parc hôtelier de six structures, d'une capacité globale de 495 lits, la wilaya de Khenchela, considérée

comme l'une des destinations touristiques nationales réputées pour ses zones montagneuses, ses sources thermales et son désert enregistre «un grand déficit en matière d'établissements hôteliers», a indiqué M. Boukaâbache. A. H. /APS

Médéa

Mise en service d'un réseau de gaz naturel au profit de 400 foyers à Kef-Lakhdar

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a procédé à Médéa à la mise en service du réseau de distribution publique de gaz au profit de 400 foyers, situés au niveau de l'agglomération urbaine secondaire de «Achir», dans la commune de Kef-Lakhdar, à 88 km au sud-est de Médéa.

Une dotation financière d'un montant de l'ordre de 132 millions de Da a été débloquée pour la réalisation de cette opération de raccordement, effectué en plein zone escarpée, pour un coût de redeviens par foyer, estimé à plus de 330 000 DA. Le premier responsable du département de l'énergie a également procédé,

dans la même journée, à la mise en service d'un centre d'électrification rural au niveau du village de «El-Hamra», dans la commune d'Ouled Antar, à 82 km au sud-ouest de Médéa, permettant ainsi le raccordement de pas moins de 44 foyers ruraux, éparpillés à travers cette zone montagneuse très accidentée.

Interrogé en marge de cette cérémonie, la programmation de communes de l'ouest de la wilaya, encore dépourvues de gaz naturel, le ministre a indiqué que «tout dépendra de la disponibilité de la ressource», soulignant «l'impératif de s'adapter à la nouvelle conjoncture économique du pays et d'agir en fon-

tion des moyens financiers disponibles». M. Arkab a révélé, en outre, que le projet de raccordement en gaz naturel de neuf communes de l'est et du nord-est de la wilaya de Médéa, à partir du gazoduc de Beni-Slimane, «sera fin prêt, avant la fin juin prochain», ce qui portera, selon le ministre, à 58 le nombre global de communes approvisionner en gaz naturel, sur un total de 64 communes.

Nabila T.

Biskra

Parachèvement «prochain» des travaux de renforcement de la RN 46 Bir Naâme-Chaïba

L'opération de parachèvement des travaux de renforcement de la route nationale RN 46 reliant les wilayas de Biskra et de M'sila à travers l'axe routier Bir Naâme-Chaïba, sera «prochainement» lancée, selon le directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya de Biskra. Ce projet de renforcement de cet axe routier sur une distance de 12 km, permettra de réhabiliter entièrement la route nationale RN46 depuis la wilaya de Biskra jusqu'aux frontières administratives avec la wilaya de M'sila, a indiqué Mohamed Mansour Khalil, notant

que cette route nationale avait bénéficiée auparavant d'un projet similaire sur une distance de 11 km. Cette opération, qui sera lancée «après l'achèvement des démarches d'usage», permettra de rétablir l'état de cette route nationale, qui a connu une grande détérioration, notamment sur le tronçon de la localité de Bir Naâme, a expliqué le même responsable, soulignant que l'axe routier menant à la wilaya de Biskra à travers Tolga «est en bon état». Le DTP de la wilaya de Biskra a également révélé qu'une étude est en cours pour la réali-

sation d'un projet de dédoublement de l'axe routier Bir Naâme-Tolga sur une distance de 20 km. Le projet de rénovation de la RN46 constitue «une priorité», d'où l'importance de relier les régions Sud du pays à celles du Nord, a fait savoir le même responsable, notant que cette route nationale, marquée par une densité du trafic routier, revêt un grand intérêt pour ses usagers, notamment les conducteurs de poids lourds qui se rendent via Bir Naâme et Ouled Djelal, aux wilayas de Ouargla, d'El Oued et d'Illizi. «Plusieurs opérations de

rénovation d'axes routiers à travers la wilaya de Biskra sont en cours de réalisation», a annoncé M. Mansour Khalil, évoquant entre autres, la modernisation de la route nationale RN3 reliant les localités Loutaya et El Kantra sur une distance de 20 km, la réhabilitation du tronçon «B» de la RN 46 reliant Bir Naâme à Loutaya sur une distance de 20 km, ainsi que la rénovation de la route El Bâadj-Ouled Djelal sur une distance similaire.

A. O.

Oum El Bouaghi

Réhabilitation et rénovation de 91 km de réseaux AEP

Une opération de réhabilitation et de rénovation de 91 km de réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) a été lancée à travers trois communes de la wilaya de Oum El-Bouaghi, a indiqué le directeur local de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelaziz Djarbelou. Le responsable a précisé que cette opération de réhabilitation et de rénovation du réseau de distribution de cette

matière vitale concerne les communes d'Ain Beida, Ain Kercha et Ain Fakroun. Il a ajouté que le projet vise à éliminer les fuites d'eau et les «points noirs» à travers ces réseaux, ainsi qu'à renforcer l'approvisionnement en eau potable de la population, soulignant que le projet a nécessité une enveloppe financière de 36 millions de dinars. Sur un autre registre, la même source a révélé qu'un

réservoir d'eau d'une capacité de 10 000 m³ est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Milla (65 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) et devrait entrer en service «au cours de la saison estivale», soulignant qu'il sera raccordé au barrage d'Ourkis à Ain Fakroun, dans le but de renforcer l'AEP des habitants de cette collectivité locale.

M. Y.

Chlef Distribution d'une centaine de logements promotionnels aidés

UNE CENTAINE de logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués à leurs bénéficiaires à la cité Ben Souna (Chlef). La cérémonie de distribution de ces logements a été présidée par le wali Mustapha Sadek, en présence des autorités locales civiles et militaires, et des familles bénéficiaires, heureuses de rejoindre leurs maisons en ce début du mois sacré de Ramadhan. Dans une déclaration à la presse, le wali de Chlef a annoncé des préparatifs en cours, en perspective d'une «grande opération de distribution de logements prévue pour le 5 juillet prochain, coïncidant avec la fête de l'Indépendance». Il n'a pas manqué, en outre, d'insister sur le respect des normes de qualité en vigueur dans la réalisation des programmes de logements. R. R.

— Son pays ne signera pas d'accord de libre-échange avec l'Union européenne —

Tunisie : le Premier ministre tente de rassurer sur un accord avec l'UE

■ «*Tout accord devra prendre en considération la différence de développement entre les deux parties et la progressivité, et être accompagné par un ensemble de mesures pour (...) l'agriculture et la pêche*», a souligné M. Chahed à l'occasion de la Fête nationale de l'agriculture.

Par Yanis G.

Le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed, a assuré dimanche que son pays ne signerait pas d'accord de libre-échange avec l'Union européenne qui serait contraire aux intérêts de la Tunisie et de ses agriculteurs.

La Tunisie et l'Union européenne sont dans la phase terminale des négociations pour un accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca), dont la signature a été annoncée pour la fin 2019. Des organisations non gouvernementales, syndicats, élus et économistes tunisiens ont fait part de leurs inquiétudes concernant cet accord, critiquant une libéralisation à marche forcée de l'économie tunisienne. «*Tout accord devra prendre en considération la différence de développement entre les deux parties et la progressivité, et être accompagné par un ensemble de mesures pour (...) l'agriculture et la pêche*», a souligné M. Chahed à l'occasion de la Fête nationale de l'agriculture. Il faudra «*développer l'agriculture pour qu'elle atteigne un niveau lui permettant de faire face à la concurrence*», a-t-il ajouté. Le Premier ministre a évoqué des mesures pour améliorer l'accès à l'eau, ainsi que pour mieux rétribuer les producteurs de blé et de lait, qui protestent contre les niveaux des

prix pour ces produits subventionnés par l'Etat. Les critiques de cet accord craignent notamment une aggravation du déficit commercial tunisien, déjà très lourd, un important manque à gagner fiscal, ou encore la concurrence déloyale des producteurs industriels et de l'agriculture européenne, notamment pour les céréales, le lait ou la viande.

L'Aleca, qui renforcerait l'accord d'association en vigueur depuis 1995, est en négociation depuis 2015. Il vise une meilleure intégration de l'économie tunisienne dans l'espace économique européen, notamment en libéralisant le commerce des services, allégeant les barrières douanières, rapprochant les cadres législatifs et protégeant les investissements. Y. G./APS



Naufrage du bateau de migrants en Tunisie

Le parquet de Sfax ordonne l'ouverture d'une enquête

Le parquet de Sfax a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les circonstances du naufrage de migrants subsahariens vendredi dernier au large du Golfe de Gabès qui a fait 70 morts, a indiqué samedi soir l'agence tunisienne (TAP). «*Le parquet près le tribunal de première instance de Sfax a ordonné l'ouverture d'une enquête sur les circonstances du naufrage de migrants subsahariens vendredi dernier au large du Golfe de Gabès qui a fait 70 morts*», rapporte la TAP, citant le porte-parole des tribunaux de Sfax et

substitut du procureur général de la cour d'appel, Mourad Turki. Au moins 70 migrants sont morts noyés, vendredi, suite au naufrage de leur bateau, au niveau des eaux internationales, à plus de 40 miles des côtes de Sfax, dont des migrants d'origine subsaharienne qui auraient embarqué de Libye. Seize rescapés ont été secourus par des bateaux de pêche, avait annoncé l'agence TAP. Les seize rescapés du naufrage ont été placés dans un centre d'hébergement pour migrants à Zarzis (gouvernorat de

Médénine). Parmi les rescapés 14 Bengalais, un Egyptien et un Marocain, a indiqué le président du Croissant-Rouge tunisien à Médénine, Mongi Slim. La recherche des corps disparus se poursuit et devrait s'accroître durant les prochains jours. Près de 48 heures après le naufrage, les corps devraient remonter progressivement à la surface de l'eau, avait expliqué le chef du service médecine légale au CHU Habib-Bourguiba à Sfax, Samir Maatoug.

Ali T.

Mauritanie/Candidat Ghazouani

Les hommes d'affaires chargés de rassembler les fonds pour la campagne électorale

Le président de l'Union Nationale des Employeurs Mauritaniens (UNEM), Zeine Abidine Ould Cheikh Ahmed, a chargé les hommes d'affaires de collecter, sous la supervision du Président Mohamed Ould Abdel Aziz, les fonds pour le compte de la campagne du candidat Mohamed Ould El Ghazouani.

Le chef du Patronat mauritanien a classé pour cette fin les hommes d'affaires en catégories différentes, dont les grands qui

doivent rassembler 200 millions ouguiyas, ont rapporté des sources, selon lesquelles ce montant baisse graduellement par la suite, pour atteindre 5 millions pour la basse catégorie.

Les parties chargées de recevoir ces fonds ont pressé lesdits hommes d'affaires de verser le plus rapidement possible, afin de collecter le plus gros montant possible en préparation du lancement de la campagne électorale au début du mois prochain.

Le Syndicat des enseignants du secondaire dénonce les provocations de la tutelle

Le Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire (Sipes) a dénoncé les tentatives de menaces illégales dont sont victimes les professeurs de la part de certains directeurs régionaux et directeurs d'établissements, après avoir pris part à une grève qui a paralysé le sec-

teur éducatif dans bon nombre d'établissements d'enseignement du pays, à Nouakchott et à l'intérieur.

Dans un communiqué publié lundi, le syndicat dénonce «*des pratiques non pédagogiques et non professionnelles, comme par exemple l'affectation des professeurs à quelques jours des examens et l'évaluation de fin d'année, ce qui prouve le peu d'intérêt porté à l'enseignant et à l'enseignement*».

Les professeurs ont mis le ministère en garde contre la prise de sanctions à l'encontre de leurs collègues qui ont usé de leur droit légal d'aller en grève, appelant à l'ouverture d'un dialogue sérieux et responsable avec les partenaires sociaux du secteur éducatif afin d'examiner la plateforme revendicative du syndicat.

Le Sipes a invité les professeurs à se liquer autour de leurs revendications, à faire face à l'arrogance de l'administration et à rester mobilisés pour entreprendre les mesures à même de leur permettre de contraindre le ministère à satisfaire leurs doléances.

Le syndicat estime que le taux de participation au mouvement de grève les 22, 23 et 24 avril derniers traduit le niveau de maturité, de refus de l'injustice et de l'exclusion auquel sont arrivés les professeurs, qui rejettent désormais le statut dans lequel on veut les maintenir.

Racha M.

Au large des côtes Ouest

La marine libyenne sauve 147 migrants clandestins

La marine libyenne a annoncé dimanche avoir secouru 147 migrants clandestins au cours de deux opérations distinctes au large des côtes Ouest de la Libye. La première opération de sauvetage a eu lieu à 68 miles de la côte, au large de la ville de Zawiya, à 45 km à l'ouest de Tripoli, la capitale du pays. Au total, 96 migrants clandestins, dont 16 femmes et quatre enfants, ont été sauvés dans le cadre de cette opération, selon le bureau d'information de la marine

libyenne. La deuxième opération s'est déroulée à 50 miles de la côte, au large de la ville de Khoms, à environ 120 km à l'est de Tripoli, et a permis de sauver 51 autres migrants, a annoncé le bureau dans un communiqué.

Les migrants ont dans un premier temps refusé de quitter leur bateau, menaçant même de le brûler. Après des négociations, ils ont finalement accepté de monter à bord d'un navire de la marine libyenne, a révélé le communiqué. Les migrants secourus ont été

conduits dans des centres d'hébergement après avoir reçu une aide médicale et humanitaire, a ajouté le communiqué. En raison de l'insécurité et du chaos qui règnent dans le pays depuis le soulèvement qui a conduit au renversement du défunt dirigeant Mouammar El-Kadhafi, la Libye est devenue un point de départ privilégié pour les milliers d'immigrants clandestins qui essaient de traverser la Méditerranée pour gagner les côtes européennes.

R. M.



Iran

Mission difficile à Bruxelles pour Mike Pompeo

■ Les Européens se sont dits inquiets hier du regain de tensions entre Washington et Téhéran et vont signifier au secrétaire d'État américain Mike Pompeo leur préoccupation face au risque d'un conflit «par accident» dans le Golfe.

Le chef de la diplomatie américaine s'est invité à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Bruxelles pour discuter de «questions urgentes», et notamment de l'Iran. Washington a accusé Téhéran de préparer des attaques «imminentes» contre des intérêts américains au Moyen-Orient. Plusieurs navires ont été la cible de mystérieux «actes de sabotage» au large des Emirats, selon Ryad et Abou Dhabi, suscitant une montée des tensions dans le Golfe. Dans ce contexte, les entretiens du responsable américain s'annoncent difficiles. Le chef de la diplomatie britannique Jeremy Hunt l'a dit sans ambages. «Nous sommes très inquiets du risque qu'un

conflit se produise par accident en raison de l'escalade des tensions», a-t-il déclaré. «La position américaine d'augmenter les pressions et les sanctions ne nous convient pas», a renchéri son homologue français Jean-Yves Le Drian. «Nous avons grand besoin de parler de l'Iran», a abondé le ministre allemand Heiko Maas. La rencontre avec Mike Pompeo a été organisée dans la précipitation, a reconnu Federica Mogherini. «Nous avons de très sérieuses divergences et différences, et nous pensons que le dialogue est le meilleur moyen de les aborder et d'éviter l'escalade», a plaidé la cheffe de la diplomatie européenne. La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont les trois signataires européens avec

la Russie, la Chine et les États-Unis de l'accord conclu en 2015 avec l'Iran sur son programme nucléaire. Les Européens veulent conserver cet accord qui est menacé depuis le retrait des États-Unis et la décision de Donald Trump d'infliger des sanctions à l'Iran dont les Européens sont également victimes, car leurs entreprises et leurs banques ne peuvent plus opérer en Iran sous peine d'être sanctionnées. «En Europe, nous considérons que cet accord est nécessaire à notre sécurité. Personne ne veut voir l'Iran posséder l'arme nucléaire», a expliqué Heiko Maas. Mais les Européens n'ont pas apprécié les menaces du président Hassan Rohani. «Les déclarations faites par l'Iran sur leurs engagements sont très préoccupantes et l'ultimatum n'est pas convenable», a averti Jean-Yves Le Drian. Téhéran a annoncé la semaine dernière la suspension de certains de ses engagements au titre de l'accord et a mis en demeure les Européens de sortir d'ici deux mois les secteurs pétrolier et bancaire iraniens de leur isolement provoqué par les sanctions américaines, faute de quoi la République islamique renoncera à d'autres restrictions imposées à son programme nucléaire. «Nous allons voir ensemble comment agir pour maintenir l'accord et faire en



Ph. > D. R.

sorte que l'Iran reste dans l'accord», a annoncé le ministre français. «Il est important que l'UE reste unie», a-t-il insisté. Mais les mouvements militaires américains dans la région préoccupent. Washington accuse Téhéran de planifier des attaques «imminentes» et a décidé d'envoyer un navire de guerre et une batterie de missiles Patriot dans le Golfe où sont déjà présents un porte-avions et des bombardiers B-52. «Je pense que ce dont nous avons besoin, c'est d'une période de calme,

pour nous assurer que tout le monde comprend ce que pense l'autre partie», a fait valoir Jeremy Hunt. «Nous devons veiller à ne pas remettre l'Iran sur le chemin de la nucléarisation. Car si l'Iran devient une puissance nucléaire, ses voisins voudront probablement devenir des puissances nucléaires», a expliqué le ministre britannique. «C'est la région la plus instable du monde et ce serait un pas énorme dans la mauvaise direction», a-t-il averti.

Rosa C.



Impuissance

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump n'est pas vraiment du genre à reculer devant la polémique ou les menaces et ses adversaires devraient savoir cela désormais alors qu'il occupe le bureau présidentiel depuis plus de deux ans maintenant. En effet, le président américain accueille cette semaine à la Maison-Blanche le Premier ministre hongrois Viktor Orban, l'un de ses rares admirateurs revendiqués en Europe, lors d'une visite qui suscite de vives critiques à Washington tant le dirigeant national-conservateur est accusé de saper la démocratie dans son pays. Ce tête-à-tête avec le président des États-Unis, qui multiplie les piques contre l'Union européenne, va offrir une tribune de choix à Viktor Orban, connu pour ses positions eurosceptiques, à moins de deux semaines d'élections européennes lors desquelles le camp souverainiste et populiste devrait réaliser une poussée. «S'appuyant sur les liens anciens entre les États-Unis et la Hongrie, le président et le Premier ministre évoqueront les moyens de renforcer la coopération» entre les deux pays, a déclaré la semaine dernière la porte-parole de la Maison-Blanche Sarah Sanders. L'annonce de cette visite est intervenue le jour où le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo annulait à la dernière minute un déplacement à Berlin pour rencontrer la chancelière allemande Angela Merkel. Une ironie du calendrier que de nombreux observateurs ont vu comme emblématique de l'évolution des relations transatlantiques depuis l'élection du milliardaire Républicain, accusé de préférer les hommes forts, voire les autocrates, aux dirigeants des démocraties occidentales alliés traditionnels de Washington. En septembre, le Premier ministre hongrois, au pouvoir depuis 2010, avait qualifié Donald Trump d'«icône» pour le mouvement souverainiste, après le discours anti-«mondialiste» de ce dernier devant l'Assemblée générale de l'ONU. Cette proximité idéologique a permis un réchauffement des relations alors que Viktor Orban s'était régulièrement vu reprocher par la précédente administration Démocrate de Barack Obama des atteintes à la liberté de la presse, de la justice et de la société civile. Plusieurs voix se sont d'ailleurs élevées à Washington pour dénoncer la visite du chef du gouvernement hongrois. Il «n'a pas sa place dans le Bureau ovale», ont estimé Rob Berschinski, de l'organisation Human Rights First, et Hal Brands, de l'université Johns Hopkins. «Non seulement car ce sera vu comme l'adoubement d'un dirigeant qui a démantelé avec succès une démocratie, mais aussi car cela confirme une stratégie absolument menaçante pour la sécurité transatlantique», ont-ils ajouté dans une tribune publiée par le quotidien «Washington Post». En cause, notamment, la proximité croissante entre la Hongrie, membre de l'Otan, et la Russie. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo avait d'ailleurs mis en garde Budapest contre ses liens avec Moscou lors d'une visite dans la capitale hongroise en février. Plusieurs députés Démocrates ont même appelé dans une lettre le président Trump à renoncer à accueillir Viktor Orban tant qu'il n'aura pas «remis son pays sur le chemin de la démocratie et des droits humains». Mais ces tentatives étaient vouées à l'échec, reste que la stratégie Démocrate visant à fermer la porte à tout dialogue avec ses adversaires idéologiques n'est peut-être pas non plus la meilleure. Reste à savoir si la coopération entre Trump et Orban aura des retours positifs et créera un nouveau courant d'influence entre les États-Unis et l'Europe dont l'Allemagne et la France ne seront plus le centre. F. M.

Golfe

Tension après des «actes de sabotage» contre des navires

Plusieurs navires ont été la cible de mystérieux «actes de sabotage» au large des Emirats, selon Ryad et Abou Dhabi, suscitant une montée des tensions dans le Golfe au moment où le secrétaire d'État américain Mike Pompeo est à Bruxelles pour discuter de l'Iran. «Nous sommes très inquiets du risque qu'un conflit se produise par accident», a réagi hier le ministre britannique des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, avant de rencontrer ses homologues européens et M. Pompeo. Tôt hier, les autorités d'Arabie saoudite, alliées de Washington, ont rapporté des «actes de sabotage» ayant endommagé des navires saoudiens au large des Emirats, autre pays proche des États-Unis qui viennent de renforcer leur présence militaire dans le Golfe dans le contexte iranien. «Deux pétroliers saoudiens ont fait l'objet d'actes de sabotage dans la zone économique exclusive (ZEE) des Emirats arabes unis, au large des côtes de l'émirat de Fujairah, alors qu'ils étaient sur le point de pénétrer dans le Golfe d'Arabie», a dit le ministre de l'Énergie Khalid Al-Falih, cité par l'agence SPA. Dimanche, après avoir démenti, les Emirats avaient finalement fait état d'«actes de sabotage» contre quatre navires commerciaux de

différentes nationalités à l'est de l'émirat de Fujairah, sans identifier les auteurs mais en qualifiant l'évènement de «grave». A Téhéran, les autorités iraniennes ont appelé à l'ouverture d'une enquête. «Ces incidents en mer d'Oman sont alarmants et regrettables», a dit Abbas Moussavi, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, en mettant en garde contre «l'aventurisme (d'acteurs) étrangers» pour perturber la navigation maritime dans la région. «L'enquête sera menée de manière professionnelle», a assuré dans un tweet le ministre d'État émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash. «Les faits seront indiqués clairement», a-t-il promis en soulignant qu'Abou Dhabi avait déjà «sa propre lecture et ses propres conclusions». Toutes les places boursières du Golfe étaient en baisse hier, y compris Ryad (-2,7%), Dubaï (-3,7%) et Abou Dhabi (-3%). La chaîne TV Sky News Arabia a diffusé des images d'un des deux navires saoudiens portant le nom d'«Al Marzoqah». Un photographe de l'AFP a quant à lui pu prendre des photos du second bateau, dénommé «Amjad». Le ministre saoudien de l'Énergie a dit que les actions contre les pétroliers saoudiens n'avaient causé ni victime ni marée noire, mais qu'ils

provoqué «des dégâts significatifs aux structures des deux navires». Un des deux pétroliers était en route pour être chargé de pétrole au terminal saoudien de Ras Tanura en vue d'une livraison à des clients américains, a-t-il précisé. Ultérieurement, le ministère saoudien des Affaires étrangères a «condamné» un «acte criminel» qui constitue une «sérieuse menace» à la navigation maritime et a «une incidence néfaste sur la paix et la sécurité». Comme Abou Dhabi, Ryad n'a désigné aucun responsable. Les deux pays n'ont pas non plus précisé la nature des «actes de sabotage». Dimanche, le gouvernement des Emirats arabes unis a appelé la communauté internationale à «prendre ses responsabilités pour empêcher que de telles actions soient commises par des parties cherchant à porter atteinte à la sécurité de la navigation». Le port de Fujairah est le seul terminal aux Emirats arabes unis situé sur la côte de la mer d'Arabie qui contourne le détroit d'Ormuz, par où passent la plupart des exportations de pétrole du Golfe. L'Iran a, à plusieurs reprises, menacé de fermer ce détroit stratégique, crucial pour la navigation mondiale et le commerce pétrolier, en cas de confrontation avec les États-Unis.

Théâtre

La pièce «Tidak n Nna Fa» présentée à Alger

■ La pièce «Tidak n Nna Fa», une comédie époustouflante qui lève le voile sur les travers de la société et le mépris de la femme, a été présentée dimanche soir à Alger, devant un public de férus du 4^e art d'expression amazighe.

Par Racim C.

Ecrite et mise en scène par Arab Sekhi, «Tidak n Nna Fa» (Les vérités de Fadhma), porte un regard critique sur la place de la femme dans la société kabyle à travers une dialectique médecin-patient. Accueilli pour la première fois sur les planches du Théâtre national algérien, Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle – produit par la troupe le Théâtre du renouveau amazigh (TRA) –, met en scène les péripéties d'une vieille patiente (Brahim Sekhi) qui, se plaignant de maux, se rend chez son

médecin dans l'espoir de trouver une oreille attentive à ses épreuves. En confidant, le médecin (incarné par Brahim Benammar) se met à l'écoute de cette patiente indiscreète qui lui assène toutes ses vérités : des douleurs du corps aux maux de la société qu'elle a tous énumérés et décortiqués dans le cabinet médical. Délivré dans un langage (kabyle) riche en métaphores, le spectacle repose essentiellement sur un dialogue (horizontal) direct entre le médecin et son patient. Truffé de métaphores puisées du terroir kabyle, le langage est riche en

vocabulaire en rapport avec la thématique de la pièce. Alliant parfaitement comique et satirique, le metteur en scène a réussi à mettre à nu la pensée réductrice pour la femme qui revendique sa place (qui lui sied) dans une société décrite comme «misogyne». Optant pour un décor minimaliste suggérant un cabinet médical illustré par des chaises, une table et un divan, le metteur en scène a justifié son choix qui se rapproche du théâtre à nu, par le souci d'«éviter le surjeu» pour ne pas distraire le spectateur avec des décors «pompeux». Avec une



gestuelle «mesurée», les comédiens ont réussi à capter, deux heures et demie durant, l'attention du public qui a longuement applaudi leurs performances. Fondée en 2009 au Canada, la troupe TRA œuvre pour la promotion du 4^e art d'expression amazighe en Amérique du Nord.

Elle compte à son actif deux autres pièces jouées en public «Ass n unejmaa» (le jour du rassemblement) et «Abbu.com». Saluée par le public au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, «Tidak n Nna Fa» sera présentée à partir d'aujourd'hui à Oran, Batna et Tizi Ouzou. R. C.

Promotion de tamazight

Édition d'un premier glossaire en variante «tachelhit» d'Oued-Righ

Une nouvelle publication consistant en un glossaire en «tachelhit», variante amazighe d'Oued-Righ (Touggourt), vient d'être éditée pour enrichir la scène culturelle et le patrimoine national amazigh. Intitulé «Iles'enna» (notre langue en tachelhit), ce glossaire, une publication de 58 pages de l'auteur Youcef Ghetas, est destinée notamment aux apprenants de la langue amazighe. Riche de quelque 700 lexèmes, le glossaire comporte l'alphabet amazigh, étayé d'images et de dessins explicatifs en tifinagh, et parfois en caractères latins et arabes, pour initier l'apprenant à la vocalisation du texte amazigh et des données incluses, dont des noms d'animaux et appellations d'objets domestiques dans cette variante. Cette publication présente également des règles générales sur la grammaire et l'orthographe de cette variante tachelhit, en plus de certaines règles syntaxiques, de pronoms, de la ponctuation et d'autres constituants de la phrase amazighe et des notions linguistiques, dont les différents types de phrases déclarative, interrogati-

ve et exclamative. Approché par l'APS, Youcef Ghetas a indiqué que cette publication, ayant couronné des recherches en variante tachelhit depuis 2015, avec le concours de vieux et de sages des régions de Goug, Blidet-Amor et Mégarine, s'assigne comme objectifs la participation à la revivification et la réhabilitation de certains mots de cette variante et la promotion de la langue amazighe, après avoir

constaté un recul de cette variante en milieu sociétal local, notamment entre les fils d'une seule famille, censée préserver cette langue ancestrale. Pour M. Ghetas (38 ans), universitaire informaticien originaire de la commune de Blidet-Amor, «ces efforts menés sous la houlette de Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), visent notamment la préservation de cette variante, notamment les lexèmes ayant

disparu et autres en voie de l'être, à la satisfaction de la population locale». L'œuvre tend également à établir une approche linguistique comparative entre les différentes variantes amazighes, dont taguerant (Ouargla), mozabite (Ghardaïa), tangoust (N'goussa), zénète (Timimoun), chaoui et kabyle, a-t-il ajouté. Le patrimoine culturel amazigh s'est enrichi dans la région par la publication d'une

série de travaux, dont un dictionnaire «Awal-Ana» (notre langue) en variante amazighe taguerant (Ouargla), publié en 2016 par l'universitaire Fertouni, et consistant en un manuel parascolaire destiné à l'initiation de cette variante, en plus de l'édition, par l'universitaire Omar Berdoudi, d'un autre dictionnaire sur le verbe amazigh dans toute ses variantes.

R. C.

Chlef

La pièce théâtrale «Naim Achayatine» très applaudie par le public

La pièce théâtrale «Naim Achayatine», présentée dans la soirée de samedi à la maison de la culture de Chlef dans le cadre du programme culturel spécial Ramadhan, a été très applaudie par le public, constitué en grande partie de familles.

Adaptée d'une œuvre du dramaturge français Molière, cette pièce, réalisée par Abdelhamid Khoudja, raconte le vécu d'une famille chelfie, dont les membres sont en bute à des conflits dus à une histoire d'héritage. Suite à quoi ils décident de demander l'aide d'un homme de culte pour régler leurs problèmes et évacuer les démons (chayatine). Deux heures durant, les spectateurs ont suivi de bout en bout les péripéties de

«Cheikh Lemdahni» et de «Lhadja Khadra», les deux personnages principaux de cette comédie à humeur noire, dont le jeu, tantôt sérieux tantôt drôle, a été très apprécié par le public.

Le message véhiculé par la pièce étant que tout bien a pour origine la confiance, la loyauté et la sincérité.

Dans une déclaration à l'APS, le réalisateur de cette œuvre théâtrale, dont c'est la première représentation à la maison de la culture de Chlef, a indiqué que la pièce, relevant de l'association du théâtre de Chlef, a été portée par de jeunes comédiens amateurs de la wilaya, et qu'elle va faire l'objet de représentations dans nombre de wilayas du

pays. Les familles présentes sur place n'ont pas manqué d'exprimer leur enthousiasme à l'égard du programme d'animation de ce ramadhan 2019, ayant intégré de nombreuses représentations théâtrales, au grand bonheur des fans du 4^e art qui estiment que l'initiative «va instaurer de nouvelles traditions en faveur de la culture théâtrale dans la famille chelfie», comme exprimé par M. D. Lhouari. Selon le programme fixé pour ce mois sacré, les familles de Chlef seront au rendez-vous dimanche à partir de 23h00 avec la pièce «Sarab Fi Kharab», de la troupe du théâtre de l'Ouarsenis, écrite et réalisée par Tebache Abdelkader.

T. H.

20^e Festival culturel européen

Bonne prestation, à Alger, du trio suédois «HOF»

Le trio suédois «HOF», soutenu par le percussionniste algérien Youcef Grim, a enchanté dimanche soir le public algérois, peu nombreux, avec une série de compositions conçues dans un brassage culturel qui prône l'échange et le rapprochement entre les peuples.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), le trio «HOF», programmé dans le cadre du 20^e Festival culturel européen ouvert vendredi dernier, répond à l'acronyme formé par les initiales des noms de musiciens qui le composent : Anders Von Hofsten au clavier, Oile Linder à la guitare et à la percussion et Fredrik Gille à la

percussion. Les musiciens, issus de la capitale Stockholm, ravis du soutien de Youcef Grim qui s'est entouré d'une variété de percussions, ont interprété une dizaine de pièces, tirées de l'album «Cosmic Lullabies» (2016) d'Anders Von Hofsten et des inédits de Oile Linder qu'il a l'intention de sortir en 2019 dans un album qui s'intitule «Kasta loss».

Rendues dans l'anglais ou le suédois, les pièces entonnées ont été montées sur des mélodies conçues dans le registre de la Soul Music, avec des arrangements jazz et des rythmes binaires ou ternaires, regroupant ainsi plusieurs cultures allant de

l'oriental, au flamenco, passant par les cadences sud-américaines, à l'instar de la samba, la bossa nova, le boléro ou encore la rumba.

Durant près de 75 mn, le trio devenu quatuor a enchanté l'assistance avec les pièces «Nini», «Se framt», «One», «I balans», «Pearl», «Percussion deluxe», «Night of desespero», «Kom tillbaks», «Flyg flyg», «My stride» et «The drums».

En présence des ambassadeurs de Suède en Algérie, Marie Claire Sword Kapra, et John O'Rourke, également chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, le public, bien que peu nombreux a savou-

ré tous les moments du concert dans la délectation.

Dans une complicité qui dénote d'une expérience de plusieurs années passées ensemble, les musiciens se sont surpassés, se donnant du plaisir et faisant montre de toute l'étendue de leur talent, à travers un échange d'improvisations aux exigences techniques aigües, auquel le public, qui battait la mesure avec les mains, a été associé. Le trio «HOF» qui connaît bien la musique algérienne pour avoir travaillé avec la chanteuse Karima Nayt et s'être produit plusieurs fois avec elle en Algérie, a créé de belles atmosphères qui lui ont valu

d'être longtemps applaudi par le public – youyou à l'appui –, et rappelé sur scène, alors qu'il l'avait quittée, à l'issue de la prestation.

Musique, danse et cinéma sont au programme du 20^e Festival culturel européen qui se poursuit jusqu'au 27 mai prochain à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth à Alger, ainsi qu'à Béjaïa, Oran et Tizi Ouzou.

Seize pays européens dont la Bulgarie, la Croatie, la France, La Roumanie et l'Espagne, animent le 20^e Festival Culturel européen en Algérie.

Yanis F.



USM Bel-Abbès

L'entraîneur Slimani reste optimiste

L'USM BEL-ABBÈS croit de plus en plus au maintien en Ligue 1 de football après avoir quitté la place de lanterne rouge qu'elle occupait depuis le début de la phase retour, s'est réjoui son entraîneur Sid-Ahmed Slimani qui a conduit son équipe à une troisième victoire de suite face à l'AS Aïn M'ilia (1-0), samedi soir. «Tout nous sourit désormais. Parvenir à gagner dans les ultimes instants de la partie prouve que nous croyons dur comme fer en nos chances de maintien. Cette victoire nous conforte davantage dans la dernière ligne droite du championnat», a déclaré Slimani. Dans ce match à domicile de la 27^e journée face à un autre mal-classé, le suspense a prévalu jusqu'au bout, puis qu'on jouait le temps additionnel lorsque les locaux ont obtenu un penalty que le joueur Legraà a raté avant que Seguer ne surgisse pour reprendre le cuir relâché par le gardien de l'ASAM et l'envoyer dans les filets pour délivrer les siens. «On méritait amplement

de gagner ce match, vu que notre domination était copieuse. On n'a pu faire la différence lors du temps réglementaire mais nous n'avons pas abdiqué. Désormais, on s'est débarrassé de la dernière place, ce qui est déjà un grand pas vers le maintien, car il y a quelques journées, personne ne croyait plus en nous», a encore ajouté le coach qui a dirigé l'USMBA pour la quatrième rencontre. Ayant vécu une saison très difficile sur tous les plans, «El Khedra», détentrice du trophée de la Coupe d'Algérie, a commencé sa descente aux enfers depuis le début de la phase retour en particulier pour se retrouver à la dernière place au classement, voyant l'écart se creuser davantage avec les autres concurrents directs dans la course au maintien au fil des matchs. Mais avant trois journées de la clôture du championnat, les protégés de Slimani pointent désormais à la 13^e place en compagnie du MO Béjaïa et du MC Oran (29 points chacun).

Eliminatoires CAN-2019 (U23)

Le dernier tour aura lieu en septembre

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a décidé de reporter à septembre prochain les matchs du 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) des U23 dont la phase finale aura lieu en Egypte. Toutes les fédérations nationales concernées ont été saisies pour leur annoncer la décision de reporter les matchs, initialement programmés au mois de juin, et certaines fédérations (Tunisie par exemple) l'ont rendue publique sur leurs canaux de communication. L'Algérie, qualifiée à ce dernier tour aux dépens de la Guinée Equatoriale (0-0, 3-1), devait affronter le 5 juin à Kumasi le Ghana, tombeur du Gabon (4-0, 0-0), avant de le recevoir quatre jours plus tard au stade du 8-Mai-1945 à Sétif. Selon certaine presse, la déci-

sion de la CAF aurait été prise pour ne pas perturber la préparation des différentes sélections africaines en vue de la prochaine CAN des seniors (21 juin-19 juillet en Egypte), surtout que plusieurs internationaux de moins de 23 ans peuvent faire partie des éléments convoqués pour le prochain rendez-vous estival. Suite à ce changement, le Directeur des équipes nationales et sélectionneur des U23, Ludovic Batelli, sera appelé à revoir son programme de préparation en prévision de cet important rendez-vous. La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des U23 aura lieu en Egypte du 8 au 22 novembre 2019 avec la participation de 8 pays. Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020.

Cyclisme

Du pain sur la planche pour Yacine Chalel

L'ÉTÉ 2019 s'annonce chargé pour le cycliste algérien Yacine Chalel, appelé à disputer une bonne vingtaine de courses, dont huit très importantes sur piste, en classes 1 et 2, a informé sur sa page facebook le sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique. «Mes courses sur piste en classes 1 et 2 se dérouleront à Dublin (Irlande), Pordenone (Italie), Pruszkow (Pologne), Zurich (Suisse), Dudenhoffen, Mannheim et Ludwigshafen (Allemagne)», a précisé le champion d'Afrique 2018 qui se fixe comme objectif de «décrocher un top 5 sur une course en classe 1 et un podium sur une classe 2». L'ancien sociétaire de l'Olympique CVO a annoncé qu'il visait également «une victoire en Elite nationale, ainsi qu'un minimum de trois succès dans toutes les catégories». Outre la piste, le programme chargé de Chalel comporte plusieurs

courses sur route, notamment l'Estivale bretonne, Millancy-Neung sur Beuvron, les boucles de Sainte-Austreberthe, les Trois jours de Cherbourg, Paris-Chalette-Vierzon ainsi que les manches de Coupe de France, en DN3. «Je compte disputer quelques nocturnes aussi, notamment Paris 14, Troyes et Bar sur Aube», a ajouté l'Algérien de 23 ans qui, globalement, s'est dit «plus que satisfait» de sa première partie de saison.

MC Alger

Ghrib promet de grands changements

■ Le directeur général du MC Alger, Omar Ghrib, a promis de grands changements dans le groupe en prévision de la saison prochaine, indiquant qu'il pense faire un grand nettoyage, que ce soit dans l'effectif ou certains staffs notamment technique, surtout après avoir fait signer un contrat au coach français Bernard Casoni, de retour au club algérois.



Ghrib souhaite bâtir une grande équipe

Par Mahfoud M.

Déçu d'avoir perdu tous les objectifs qu'il s'était fixé et notamment le podium qui s'est éloigné après cette défaite sur le score de (4/3) face à la JS Saoura, le dirigeant du doyen des clubs algériens pense qu'il est temps de faire les changements qui s'imposent et bâtir une grande équipe qui pourrait redonner le sourire aux nombreux supporters du Mouloudia. Pour lui, il est clair que la direction a failli même s'il rejette la responsabilité sur les anciens dirigeants qui ont fait un

recrutement qui s'est avéré désastreux, étant donné que ces éléments n'ont pas donné le plus escompté, faisant que l'équipe a terminé la saison sans réussir ses objectifs qui étaient au moins de prendre une place sur le podium et pouvoir disputer une compétition internationale la saison prochaine. Ghrib a donc annoncé la couleur, lui qui a déjà en tête une première liste de joueurs à recruter, dont le gardien de l'ESS, Zeghba, les deux attaquants du CSC, Abid et Belkheir, les défenseurs de l'USMA et de l'ESS, Chafai et Bakir. Le premier responsable du MCA fera tout son possible pour

convaincre ces joueurs de porter le maillot rouge et vert afin de réaliser une bien meilleure saison que celle de cette année. Pour ce qui est du stage de préparation d'intersaison, on apprend que c'est le coach Casoni qui prendra la décision quant à son entame officielle. Il devrait, ainsi, y avoir un premier stage fin juin en Tunisie, avant d'organiser un deuxième stage en Pologne. Le technicien français mise beaucoup sur la préparation qui reste très importante étant donné que l'équipe doit être prête pour débiter la saison en force.

M. M.

Angleterre

Mahrez sacré avec les Citizens

Manchester City a conservé dimanche son titre de champion d'Angleterre de football, en battant en déplacement Brighton & Hove Albion (4-1), en match comptant pour la 38^e et dernière journée de Premier League. Titularisé pour la première fois depuis plusieurs jour-

nées, Mahrez s'est illustré en distillant une passe décisive au Français Aymeric Laporte (38^e) avant de marquer le troisième but du pied droit, suite à un excellent travail individuel à l'entrée de la surface (63^e). Man City a terminé en tête avec 98 points, devançant d'une longueur

Liverpool, vainqueur à domicile de Wolverhampton (2-0). Il s'agit du sixième titre pour les «Citizens» après ceux de 1937, 1968, 2012, 2014 et 2018. Mahrez (28 ans) remporte lui son deuxième titre de champion, après celui de 2016 avec Leicester City. L'Algérien avait rejoint le club mancunien cinq ans et un chèque de 68 millions d'euros. Il compte 27 apparitions en championnat dont 14 titularisations avec, à la clé, un bilan de 12 buts et 12 passes décisives, toutes compétitions confondues. Le N.7 de l'équipe nationale a l'occasion de remporter le triplé avec Manchester City qui affrontera samedi prochain Watford en finale de la Coupe d'Angleterre au stade de Wembley.

Vitesse Arnhem

Darfalou buteur à nouveau

L'attaquant international algérien de Vitesse Arnhem, Oussama Darfalou, a inscrit dimanche son 7^e but de la saison, lors de la large victoire décrochée à domicile face à De Graafschap (6-1), en match comptant pour la 33^e journée du championnat néerlandais de football. L'ancien

baroudeur de l'USM Alger a inscrit le 5^e but de son équipe à la 80^e minute de jeu. Grâce à cette victoire, Vitesse se hisse à la 5^e place au classement général avec 50 pts et semble bien parti pour jouer les play-offs qualificatifs à l'Europa League, à une journée de l'épilogue. Darfalou (25

ans) s'est engagé en juin 2018 avec Vitesse Arnhem pour un contrat de quatre ans en provenance de l'USMA. Avec le club algérois, Darfalou s'est adjugé lors de la saison 2017-2018 le titre honorifique de meilleur buteur du championnat avec 18 réalisations.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Contrôle des activités commerciales

Plus de 500 millions de DA de transactions sans factures

PLUS de 552 millions de DA de transactions sans factures ont été recensées par les services du ministère du Commerce durant la décennie qui précède le mois de ramadhan 2019, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Ainsi, ces interventions des services de contrôle du ministère du Commerce ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 552,06 millions de DA et la saisie de marchandises pour une valeur de 4,39 millions de DA.

Les principales infractions constatées dans ce domaine sont le défaut d'information sur les prix et les tarifs, avec 239 infractions, soit 33,71% du total, l'exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce (102 soit 14,39%), le défaut de facturation avec 94 infractions (13,26%), l'opposition au contrôle (93 infractions soit 13,12%) et la pratique de prix illicites (8 soit 1,13%).

Dans ce contexte, les principales infractions constatées en la matière, dans l'ordre décroissant, se répartissent entre le défaut d'hygiène et innocuité des denrées alimentaires avec 166 infractions soit 50% du total des infractions constatées, la détention et mise en vente de produits impropres à la consommation avec 49 infractions soit 14,76%, la détention et mise en vente de produits non-conformes avec 27 infractions soit 8,13%, l'absence d'autocontrôle de 17 infractions soit 5,12%, 17 infractions ayant trait au défaut d'étiquetage, soit 5,12%, et en enfin 12 infractions liées au non-respect de la température de conservation, soit 3,61%.

En matière de contrôle des pratiques commerciales, les services de contrôle ont effectué, selon le même bilan, 8 049 interventions, donnant lieu à la constatation de 709 infractions sanctionnées et l'établissement

de 654 procès-verbaux ainsi que la proposition de fermeture de 55 locaux commerciaux.

Près de 29 millions DA de marchandises saisies

Par ailleurs, plus de 16 000 interventions ayant permis la saisie de marchandises estimées à 28,97 millions de DA, ont été effectuées par les services du ministère du Commerce durant la décennie qui précède le mois de ramadhan 2019, a également indiqué la même source.

A cet effet, selon un bilan effectué pour la période allant du 27 avril au 6 mai, les services du ministère ont ainsi enregistré 16 031 interventions, avec le prélèvement de 214 échantillons, ce qui a permis de constater 1 041 infractions commerciales, l'établissement de 975 procès-verbaux, ainsi que la proposition de fermeture de 65 locaux commerciaux.

Ces opérations ont conduit à la saisie de marchandises pour un montant global de 28,97 millions de DA durant la même période.

Pour ce qui est du montant des transactions commerciales sans factures, il s'est élevé à 552,06 millions de DA, selon la même source.

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les services de contrôle ont effectué 7 982 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement. Ces interventions ont permis la constatation de 332 infractions aux règles de la qualité ce qui s'est traduit par l'établissement de 321 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 10 locaux commerciaux.

En plus, 92,63 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation, ont été saisies, représentant une valeur de 24,58 millions de DA.

Lynda Naili

Les Algériens autorisés à importer les voitures de moins de 3 ans

ON A DEMANDÉ DES DIRIGEANTS DE MOINS DE 60 ANS... PAS DES VOITURES DE MOINS 3 ANS !



Louvis

Djalou@hotmail.com

Bouira

Démantèlement d'un réseau national de trafic de véhicules

■ Un réseau national de trafic de véhicules, composé de 29 individus, a été démantelé à Bouira et neuf véhicules ont été récupérés lors de cette opération menée par les forces de la brigade criminelle relevant du service de la wilaya de la police judiciaire, a-t-on appris lundi de source sécuritaire.

Par Slim O.

«Le réseau est formé de 29 personnes âgées entre 25 et 57 ans et issues de Bouira ainsi que d'autres wilayas comme Tiemcen», a indiqué la même source à l'APS. Au cours de cette opération, neuf voitures de différentes marques ont été récupérées par les éléments de la brigade criminelle, qui a entamé son travail d'enquête depuis novembre 2018, a-t-on expliqué. Les membres du réseau sévissaient à Bouira ainsi que dans les wilayas limitrophes à l'image de Tizi Ouzou, Médéa, Boumerdes, Bordj Bou Arreridj et Stéti. «Les 29 mis en cause ont été tous arrêtés et présentés lundi matin devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira», a fait savoir la source

sécuritaire. «Six autres véhicules volés par ce réseau font toujours l'objet de recherches de nos services et l'enquête se poursuit toujours», a-t-on déclaré.

20 000 comprimés de psychotropes saisis

Vingt-mille comprimés de psychotropes et une somme d'argent ont été saisis par les unités de la Gendarmerie nationale à Bouira, indique lundi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Une personne a été interpellée en possession de 20 000 comprimés de psychotropes par la brigade territoriale d'El-Adjiba, lors d'un contrôle au niveau de l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de l'échangeur menant à la ville d'El-Adjiba, pré-

cise la même source. Dans la même wilaya, 4 personnes, en possession de 10 699 000 DA et 50 000 euros, ont été interpellées pour infraction à la législation de changes à Oued El-Berdi par la section de sécurité et d'intervention de Bir-Ghbalou. Par ailleurs, une personne a été interpellée à Aïn-Rich (wilaya de M'sila), après la découverte dans son magasin de 2 quintaux de viande de volaille impropre à la consommation. Dans la wilaya de Annaba, un appareil de navigation GPS, deux

bouteilles de la plongée sous-marine, deux filets de pêche ainsi que divers matériels de plongée destinés à la recherche de corail ont été saisis à Oued Seybouse, au niveau de la commune d'El-Hadjar, ajoute la même source.

S. O./APS

Mostaganem

Reprise des activités du port après 18 jours de grève

Les travailleurs du port de Mostaganem ont repris lundi le travail, après une grève qui a duré 18 jours et l'activité était des plus normales sur les quais de cette importante infrastructure, a-t-on constaté. Cette reprise des activités intervient après un accord entre des représentants des travailleurs et la direction intérimaire de l'Entreprise portuaire, conclu dimanche soir avec une médiation de l'Inspection de wilaya du travail. Cet accord a mis fin au mouvement de protestation qui a paralysé le port depuis le 25 avril dernier et permis la réouverture du siège de la DG, fermé pendant deux semaines. Le procès-verbal de réconciliation a porté sur la «non poursuite juridique et administrative des grévistes, la revalorisation des salaires de 20% à hauteur des moyens financiers de l'entreprise, le versement des salaires du mois en cours qui coïncide avec le ramadhan, la recherche d'une

méthode d'indemnisation des semaines prochaines», a souligné le DG par intérim, Nacredine Sebbane, dans une déclaration à l'APS. Les deux parties ont convenu également de «tenir une assemblée générale des travailleurs dans les plus brefs délais pour renouveler la section syndicale de l'entreprise et engager des négociations autour des différents points socioprofessionnels revendiqués lors de ce mouvement de protestation». M. Sebbane a souligné que l'activité du port a repris au niveau des quais dès 7 heures du matin. L'opération de déchargement des trois navires, bloqués au port à cause de la grève, a repris en attendant l'entrée de trois autres navires dans les prochains jours. Le mouvement de protestation a été déclenché à l'intérieur du port de Mostaganem le 25 avril dernier avant de se transformer en grève de 18 jours avec une fermeture totale du siège

de la DG de l'entreprise, situé à la cité administrative de Salamandre. Les travailleurs ont revendiqué une revalorisation des salaires de 20% avec un effet rétroactif de janvier 2018, l'intégration et la titularisation des travailleurs licenciés et contractuels avant de revendiquer le départ du P-DG et des cadres dirigeants de l'entreprise. Cette grève a causé des pertes à l'entreprise, estimées par la DG, à 7,6 millions DA par jour. Quatorze navires attendant leur accès au port ont été orientés vers les ports de Ténès, Arzew, Oran et Ghazaouet. Ce mouvement de protestation a causé également la fermeture provisoire de la gare maritime, le transfert de la ligne maritime de transport des voyageurs entre le port de Mostaganem et celui de Valence vers le port d'Oran à titre provisoire.

H. Y.